

# Compte-rendu de l'assemblée générale de l'APIMA du 24 juin 2017

Présents : 52 présents et 27 pouvoirs

## Table des matières

1. Présentation du site web .....	2
2. Bilan de la journée travaux du 10 juin.....	2
3. Avancement de la nouvelle base informatique .....	3
4. Croître ou ne pas croître, le futur de l'APIMA.....	3
5. Présentation du groupe Esprit et fonctionnement.....	4
6. Résultat des réflexions du groupe Embauche.....	4
7. Tentative de bilan de la période d'essais des nouveaux horaires.....	5

## **1. Présentation du site web**

Pascal NAUTON a présenté aux adhérents le nouveau site de l'APIMA :

<http://apima.lex-network.com/>

6 rubriques :

- Présentation de l'association : structure autogérée et statuts, comment adhérer.
- Description de l'atelier, outillage et équipement avec photos
- Rubrique réunions dans laquelle figurent les divers comptes-rendus
- Photos
- Agenda où sont notifiés les événements à venir
- Contacts

Remarques :

- L'onglet « contact » permet de laisser des messages
- Une explication du travail de chaque groupe pourrait y être adjointe. A ce propos, des listes sont disponibles pour s'inscrire dans les différents groupes de travail ; on y va quand on veut, on peut se désinscrire mais on ne remet pas en cause le travail déjà acté.

## **2. Bilan de la journée travaux du 10 juin**

Gaël HEMET présente le bilan de la journée travaux.

- Douzaine de personnes présentes.
- Changement de tous les néons de l'atelier (pas de néons à LED trop chers)
- Nettoyage
- Cabane de déchetterie quasi terminée
- Rangement de la mezzanine et aménagement d'un poste de travail en autonomie (petits travaux)
- Remplacement des bardages

Repas convivial le midi préparé par un cuisinier...

Ces journées travaux ont lieu une fois par trimestre, pas besoin de compétences particulières, tout le monde peut venir.

Les réunions du groupe technique ont lieu tous les vendredis avant le régulectif.

### **3. Avancement de la nouvelle base informatique**

Ratman explique que la nouvelle base a peu avancé ces derniers temps. Le groupe accueil continue de saisir les informations sur l'ancienne base car les interfaces graphiques de la nouvelle ne sont pas encore fonctionnelles.

La nouvelle base pourra nous donner beaucoup d'informations et permettra des études statistiques.

Un exemple est donné. Depuis 10 ans une croissance quasi linéaire du nombre d'adhérents, passant de 300 à 500, est constatée, sans lien visible avec des événements particuliers.

Il serait intéressant de disposer de la durée des adhésions, du nombres de personnes qui arrêtent puis reprennent une adhésion... l'obtention de ce genre de données n'est pas possible sur l'ancienne base mais le sera dans la nouvelle.

### **4. Croître ou ne pas croître, le futur de l'APIMA**

Laure LANOIR propose de commencer la réflexion par des tables rondes. 4 groupes d'une douzaine d'adhérents sont donc constitués.

- Deux groupes réfléchissent sur « on ne veut pas que l'APIMA croisse » et donnent un dizaine d'arguments sur le pourquoi et le comment.

- Deux autres groupes réfléchissent sur « on veut que l'APIMA croisse » et donnent un dizaine d'arguments sur le pourquoi et le comment.

Au bout de 30 minutes, les résultats des cogitations des 4 groupes sont exposés et une synthèse rédigée.

	Croître	Ne pas croître
Pourquoi	Pour ne refuser personne pour offrir des emplois dans de bonnes conditions pour favoriser l'économie d'échelle : plus d'adhésions, plus de revenus, plus de matériel, plus de salaires pour diffuser la « philosophie » de l'apima pour favoriser les RFA, remises de fin d'année pour diversifier les activités pour avoir plus de gens pour s'investir	Pour éviter la saturation de l'atelier pour ne pas augmenter le nombre de véhicules pour réduire les délais de rendez-vous parce qu'on ne peut pousser les murs pour que tout le monde se connaisse pour éviter d'embaucher plus pour éviter le turn over pour renforcer l'implication et éviter le consumérisme pour un collectif plus uni pour rester entre nous pour ne pas augmenter les charges pour garder la dimension de formation
Comment	Créer une structure supplémentaire indépendante créer une structure complémentaire pour certains travaux (mécanique légère, diagnostics) déménager	Augmenter le prix de la cotisation indexer la cotisation au nombre de véhicule et au temps passé obliger un engagement dans le collectif instaurer un numéris clausus (en nombre d'adhérent, en nombre de véhicule) établir une liste d'attente encourager l'essaimage de l'association adhérer sur 2 ans dissuader ou bloquer les réadhésions fermer les samedis sanctionner les absences aux AG ou régulectifs (adhésions à points) adhérer par parrainage ou cooptation orienter vers loca service

Que faire de ces propositions ?

La question se pose de savoir s'il faut débattre de ces questions tout de suite au cours de l'AG ou bien constituer un groupe de travail

Les membres du groupe « Esprit et Fonctionnement » travaillant sur un chantier leur prenant du temps, ils ne peuvent prendre en charge cette question. Proposition est faite de créer un groupe en plus du groupe « esprit et fonctionnement » qui débroussaillerait ces questions, éliminerait les idées irréalisables et qui ferait un bilan, en tenant compte des objectifs prioritaires. Une fiche d'inscription circule pour ce nouveau groupe « croître ou ne pas croître ». Liste des inscrits : Loul, Cécile FB, Khaled, Stéphane, Cécile L, Nicolas C, Boubou, Pascal C, François G, Charles L.

## **5. Présentation du groupe Esprit et fonctionnement**

Sylvain présente :

- historique
- autogestion par les adhérents

Sylvain présente un organigramme dont le titre est « Manifeste Apimalambiqué ». Il a été créé pour donner une image juste et plus complète de l'Apima, sous une forme claire et mettre des mots sur des « valeurs ». Le but est de développer l'information et chasser l'implicite au maximum.

C'est comme une « image mentale » de l'Apima. ([Voir pdf annexe](#))

L'autre objectif est d'alimenter les groupes.

## **6. Résultat des réflexions du groupe Embauche**

Présentation par Geneviève et Jacques. Pour remplacer Boubou qui partira en retraite en 2018, il est prévu d'embaucher quelqu'un.

Le groupe Embauche a réfléchi et budgétisé deux solutions et demande à l'assemblée son avis sur cette question :

Faut-il embaucher une personne à 35 heures (temps plein, même poste que Boubou) ou deux personnes à 24 heures chacune ?

- Solution 1 : embauche de deux temps partiels à 24h hebdomadaires

la solution de 2x24 heures a été envisagée :

d'une part parce que Boubou fait plus de 35 heures. Boubou précise qu'il fait 35 heures de travail comme les autres et que les heures en plus sont du bénévolat, comme d'autres personnes.

d'autre part, ils ne coûteraient pas plus cher que le poste de Boubou actuellement car ils débuteraient alors que Boubou est en fin de carrière.

- Solution 2 : Embauche d'un plein temps à 35h hebdomadaires

L'offre d'emploi paraîtrait en septembre 2017. Il est prévu d'embaucher en octobre 2017 quelqu'un à 24 heures qui passerait entre janvier 2018 et Octobre 2018 à 35 heures (Boubou passerait à 75% en janvier 2018). Cela permettrait au nouvel embauché de se former sans être saturé d'informations. Cependant l'AG se prononce pour plus de souplesse si le nouvel embauché souhaitait commencer directement à 35H.

La question de la durée et du surcoût représenté par la période de tuilage est exposée. Il est répondu que l'association a les moyens financiers de prendre ce temps pour que le passage de relai se fasse dans les meilleures conditions. De plus, après le départ de Boubou, le salaire du nouveau permanent coûterait 583€ de moins par mois à l'association par rapport au salaire actuel de Boubou. Ceci permettrait d'amortir les dépenses faites pendant la période de tuilage.

- L'avis des permanents est demandé.

Aurélien défend l'idée d'embaucher quelqu'un à plein temps pour ne pas créer 2 emplois précaires. En effet, il est très difficile de trouver un emploi pour compléter un tel temps partiel, donc les personnes embauchées à temps partiel seraient en situation de précarité, sauf si c'était un réel choix de leur part. Si cette solution était choisie, il n'y aurait qu'une personne à temps plein, Aurélien, qui pourrait devenir un référent malgré lui, ce qu'il ne souhaite pas. De plus cela ferait deux personnes à former au lieu d'une. Les autres permanents sont également favorables à l'embauche d'une personne à plein temps.

- Vote :

Embauche d'un permanent à 35 heures : Pour, à l'unanimité (pas d'abstention)

L'annonce d'embauche doit être finalisée avant d'être diffusée sous peu.

## **7. Tentative de bilan de la période d'essais des nouveaux horaires.**

Il a été présenté à la dernière AG de nouveaux horaires avec un période d'essai jusqu'à ce jour. L'AG doit décider s'il faut poursuivre ou non.

### Avis des permanents :

Pour Stéphane les nouveaux horaires conviennent. Cela n'a pas réglé les périodes de saturation de l'atelier, mais cela a apporté de la sécurité et du confort.

Pour Aurélien, c'est positif pour les adhérents comme pour les permanents. Il est favorable aux nouveaux horaires.

### Avis des adhérents présents :

Ces nouveaux horaires ne leur posent pas de difficulté. Le questionnaire à ce sujet, envoyé par mail à tous les adhérents est contesté car il n'en a pas été question à l'AG précédente, l'adhérent face à son ordinateur ne peut pas débattre ni avoir tous les éléments en main pour y répondre. Certains l'ont ressenti comme orienté, se sont demandé ce qu'il y avait derrière, ont craint qu'il ne se substitue à la décision de l'AG.

Jacques a répondu que c'était un moyen de mobiliser les adhérents sur cette question et de les sonder en fin de cette période d'essai. D'autre part, les moyens d'évaluation n'avaient pas été définis lors de l'AG précédente et c'est le groupe Infocom qui avait été chargé par l'AG de s'en occuper. Geneviève précise qu'il faut respecter le travail et l'engagement de ceux qui s'impliquent dans des groupes.

Jacques propose de mettre les résultats en ligne.

Une discussion s'est engagée sur les tensions entre permanents au sujet de l'aménagement de leurs emplois du temps suite à l'établissement des nouveaux horaires, et particulièrement le fait d'avoir à assurer plus de samedis de travail.

Stéphane, pour qui il est impossible de travailler plus de samedis, a mal vécu qu'il soit envisagé de proposer au vote de l'AG un emploi du temps parmi les trois proposés qui ne lui permettrait pas de rester à l'APIMA et aurait pour conséquence un licenciement. Il en a conclu que les autres permanents souhaitaient qu'il parte, idée étayée par des propos lui ayant été rapportés par des adhérents.

Boubou conteste certaines paroles violentes en ce sens qui lui sont attribuées et dément avoir souhaité ou exprimé que Stéphane s'en aille. Il parle de compromis à faire entre collègues selon les périodes de vie (lorsqu'on a des enfants en bas âge par exemple) ou certaines circonstances particulières. Ces circonstances peuvent changer au long des années, et les compromis être rediscutés. Ce fonctionnement est inhérent à toute association ou petite entreprise.

Le sujet des nouveaux horaires a été essentiellement débattu entre permanents ce qui a entraîné des tensions entre eux et dans le groupe. Il est donc proposé que le sujet de débat soit toujours élargi aux adhérents pour que les réflexions soient partagées par tous. Par ailleurs, cela permet une réflexion plus fournie sur l'ensemble des intérêts de tous et des points abordés.

Vote : Adopter les nouveaux horaires ?

Contre : 6

Abstentions : 4

Pour : tous les autres